



Ces orientations s'appuient sur :

- Les conclusions du rapport du groupe de travail ANAS dirigé par un intervenant extérieur (M. Eric Simonetti).
- Les conclusions et propositions du comité de gestion ANAS qui avait présenté son rapport lors de l'A.G. de décembre 2001
- L'appel aux professionnels lancé par la section ANAS du Languedoc Roussillon.
- Les résultats d'une enquête réalisée auprès des adhérents de l'association ( 400 questionnaires dépouillés)
- Le code de déontologie.
- Les statuts de l'Association
- Les réflexions menées au sein du bureau et du comité national de l'ANAS.

*Nous avons fait le choix de nous inscrire de fait dans l'aménagement de la structure actuelle pour permettre un fonctionnement plus ordonné et plus régulier. Pour cela nous avons travaillé ce projet d'association qui engage l'ANAS pour les années qui viennent.<sup>1</sup>*

### **1- Assumons ce que nous sommes et prenons place au sein des associations de travailleurs sociaux qui regroupent les différents métiers du social.**

Aujourd'hui une majorité de professionnels estime que l'ANAS doit en priorité représenter les assistants sociaux professionnels et étudiants<sup>2</sup>.

L'ANAS regroupe des assistants de service social en activité, étudiants, et retraités. Nous devons d'abord agir auprès d'eux pour qu'ils se reconnaissent dans les valeurs portées par l'association.

L'association doit en outre s'inscrire dans une démarche plus large qui regroupe l'ensemble des professionnels du social sur la base de ces valeurs dont nous n'avons pas le monopole.

### **2- Affirmons nos valeurs.**

Notre société est inscrite dans une logique où l'Avoir prime sur l'Être. On ne peut déconnecter ces 2 dimensions et ne proposer qu'un seul modèle de développement. L'ANAS se doit d'avoir une vision globale et d'ensemble sur les évolutions de la société et sur les choix définis. Cet esprit critique doit être constructif pour nous permettre de faire lien entre les personnes avec qui nous agissons quels que soient leur statut et leur place dans la société.

Nous avons aussi à mettre en valeur de nouvelles solidarités avec les personnes et institutions qui acceptent de s'interroger.

Ce qui fonde notre profession est :

- Le respect des textes nationaux et internationaux des déclarations des Droits de l'Homme et du Citoyen et des textes fondateurs du service et du travail social<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> C'est une des options qui avaient été proposées par le groupe ad hoc de réflexion prospective sur l'évolution de l'association

<sup>2</sup> 55,7% contre 38% pour représenter les travailleurs sociaux avec Diplôme d'Etat.

<sup>3</sup> Textes inscrits notamment dans le code de déontologie.

- Une pratique respectueuse du choix et des décisions de la personne ou du groupe, de la croyance en son évolution et en ses capacités à être acteur de son devenir.
- Le fait de croire au pouvoir du dialogue, réel rempart à toutes les violences dès lors que cette parole s'inscrit dans le respect de soi et de l'autre ou encore le respect de l'autre comme un autre soi-même. De croire aussi à une forme de communication faite de considération, l'écoute réciproque, la tolérance, l'acceptation des différences
- Notre inscription dans une démarche d'accompagnement de la personne ou du groupe dans le cadre d'un processus de conscientisation de sa propre situation personnelle, familiale, sociale, économique et culturelle.
- Notre capacité d'aller au-delà la distribution d'aides légales et extra légales à travers l'échange et le dialogue dans le non-jugement et le respect des différences.
- Une pratique professionnelle qui permet de prendre le temps de la réflexion sur le sens des actes posés ou qui surviennent.
- La volonté d'aller au-delà du droit quand les atteintes à la dignité de la personne humaine surviennent.

Les assistants de service social adhérents à l'ANAS n'ont pas le monopole de ces valeurs. Mais ils ont la volonté permanente de les inscrire dans leurs actes professionnels. Ces valeurs doivent pouvoir être partagées avec nos collègues issus des autres métiers du social.

L'association doit aussi favoriser l'émergence d'une parole professionnelle libérée des contraintes institutionnelles.

### **3- Développons notre stratégie et nos compétences**

#### **3.1- Fixer des lignes de repère qui font appel aux valeurs fondatrices du travail social et valoriser nos compétences professionnelles.**

Force est de constater que le travail social perd de son essence et de son sens. La tendance générale est d'inscrire les professionnels quels que soient leurs métiers ou formations d'origine dans une logique de gestion et de fonction dans le cadre de procédures préétablies et très détaillées. Ce sont les fondements même de notre métier qui sont aujourd'hui interrogés.

Nous avons besoin aujourd'hui de revisiter les fondements de notre métier. Il ne s'agit pas de les remettre en cause mais de

les utiliser pour analyser les questions actuelles et les problèmes sociaux auxquels à nous devons faire face. Ils doivent nous permettre de développer une ligne de conduite qui rappelle également que l'assistant de service social n'est pas formé pour être un simple exécutant des politiques sociales dont le rôle se limiterait à instruire des dossiers. Ce travail sur nos textes fondamentaux nous permettra aussi de réactiver la question du sens<sup>4</sup>. Nos collègues attendent aussi que l'ANAS soit le lieu qui permet d'étudier les questions professionnelles pour rendre un meilleur service à l'utilisateur<sup>5</sup>.

### **3.2- Réactiver la question du sens dans la pratique professionnelle et lutter contre une forme d'instrumentation du travail social.**

Il y a un travail de valorisation des écrits et de la parole des professionnels à mettre en œuvre pour alimenter ce qui fait la force de notre métier à travers le sens que nous lui donnons. C'est la valorisation du sens qui nous permet de résister à la tendance actuelle qui consiste à apporter des réponses simplistes à des problèmes complexes.

Les assistants de service social comme les autres travailleurs sociaux sont « instrumentalisés ». Or, ils ont été formés pour être en capacité d'élaborer des diagnostics sociaux, ils ont compétence pour proposer des réponses pertinentes face à la demande sociale. Il nous faut aujourd'hui lutter contre cette tendance qui vise à déqualifier et à disqualifier les assistants de service social et à les inscrire dans des tâches d'exécution dans le cadre de la gestion des dispositifs. En outre Quelles place reste-t-il à l'utilisateur ?

Il nous faut pour cela continuer de travailler nos méthodologies et nos techniques d'intervention quelles que soient les tâches et les fonctions qui nous sont dévolues.

### **3.3- Agir sur les dysfonctionnements dont nous sommes témoins.**

Nous savons que dénoncer ne suffit pas. Nous devons être aussi source de proposition. C'est pourquoi nous proposons comme l'une des priorités que nous recensons, avec les personnes directement concernées, les dysfonctionnements institutionnels et que nous élaborions des propositions pour y remédier.

Il s'agit de mettre en œuvre une stratégie qui identifie clairement l'ANAS comme un outil pour les assistants de service social et les usagers mais aussi les institutions qui le souhaitent pour agir face aux dysfonctionnements des dispositifs sociaux. Il s'agit aussi de s'inscrire dans un combat contre l'exclusion et l'arbitraire.

Nous devons dans nos actions être systématiquement source de proposition et permettre un lien avec les institutions afin d'éviter la démagogie et les idées qui conduisent au rejet des valeurs de la démocratie.

---

<sup>4</sup> Ce qui va aussi dans le sens d'un travail renouvelé sur la déontologie comme l'avait proposé le comité de gestion de l'ANAS lors de l'AG de décembre 2001

<sup>5</sup> 67,7% estiment que c'est une priorité pour l'ANAS, alors que 59% mettent en avant les intérêts généraux de l'ensemble des professionnels (Questions non exclusives l'une de l'autre)

## **4 - Quelles modalités d'actions ? Des priorités à définir.**

### **Nous proposons de décliner ces 3 axes de travail dans 4 directions**

**4.1 Prioritairement auprès de nos collègues assistants de service social :** plus de 1600 professionnels assistants de service social sortent chaque année des centres de formation, nous sommes environ 36.000 diplômés d'Etat en France à exercer de multiples fonctions dans le champ social<sup>6</sup>. Nous avons un effort particulier à engager en vue de proposer à nos collègues une structure dans laquelle ils se retrouvent.

**4.2 Auprès des usagers, de leurs organisations, des mouvements caritatifs et de défense des droits de l'Homme :** il s'agit de confronter nos analyses sur la situation qui leur est faite. Nous n'avons pas à parler à leur place mais plutôt de notre place de professionnels soucieux de faire avec eux et non pas pour eux et au nom des politiques et institutions d'action sociale.

**4.3 Auprès des instances de décision sur les politiques sociales :** Nous devons continuer de prendre notre place dans les instances de représentation et de réflexion quel que soit l'échelon où elles se situent. C'est notre capacité de travail, de production d'analyse qui est alors reconnu.

**4.4 Auprès de nos collègues issus des autres métiers du social :** Nous constatons qu'il est difficile de travailler dans l'unité. Nous proposons que notre association s'organise pour être en capacité de participer aux collectifs susceptibles de se développer et espérons qu'une coordination permanente des associations de travailleurs sociaux pourra voir le jour.

### **En Conclusion si l'on demande à l'ANAS « Quel est votre rôle ou encore quels sont vos objectifs ? »**

Nous pourrions dire :

- **Rassembler au plan local, national et international les assistants de service social autour des valeurs fortes qui fondent leur profession.**
- **Les représenter auprès des pouvoirs publics, et des associations d'usagers. Faire lien avec elles.**
- **Contribuer à l'émergence et au développement d'une structure représentative de l'ensemble des travailleurs sociaux.**
- **Mettre en valeur leurs compétences et leurs capacités d'expertise sociale.**
- **Défendre et promouvoir les valeurs d'un métier qui s'inscrit dans le champ du travail social.**
- **Proposer des outils qui permettent à nos collègues de répondre de façon adaptée à la demande sociale et institutionnelle.**
- **Lutter contre l'exclusion et l'arbitraire en proposant, avec nos partenaires, des réponses aux multiples dysfonctionnements sociaux et institutionnels source de ruptures, de violences, et de détresse sociale.**

---

<sup>6</sup> Cf. ouvrage « Assistante sociale aujourd'hui » B.Bouquet, C.Garcette